Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

L'AVENIR DU FACTEUR ESSONNIEN

N°2. Juillet-Août 2007

Edito : Agir et Négocier pour avancer !

Beaucoup de choses sont dites ou ont été dites par La Poste, mais aussi et par les syndicats sur le projet ''Facteurs d'Avenir''.
Loin de donner un chèque en blanc à La Poste, la CFDT a fait le choix de la négociation. Seul le dialogue social est porteur de résultats concrets, surtout quand il prend en compte les réalités pour les transformer positivement.

Parlons simple, la CFDT refuse catégoriquement d'envoyer le personnel vers des impasses, même si, l'approche des élections du 23 octobre poussent à des surenchères syndicales, démagogiques. Au contraire, nous venons d'obtenir le principe de 50% des facteurs en 1.3, tel que nous le revendiquions !

Dans l'Essonne, le projet prend de l'ampleur, et s'étend à beaucoup d'autres centres que les sites pilotes. La raison de ce déploiement ? Il faut satisfaire au nombre de promotions prévues pour 2007 dans le cadre de « Facteurs d'Avenir » (9 000 nationalement, dont 170 en Essonne). Or les sites pilotes ne pouvaient, à eux seuls, satisfaire cet objectif.

Alors tout va bien ? Bien sûr que non ! Ce n'est pas parce que le volet « promotions » est au cœur des mises en œuvre du travail en équipe, que pour autant, les régimes de travail, les organisations de travail ne doivent pas faire l'objet de discussions âpres avec nos directions. La DOTC, pour contrer les « menaces » de blocage juridique, a décidé de dénoncer tous les accords sur les régimes de travail. Et ce bras de fer entre la DOTC et certains syndicats prend aujourd'hui en otage tous les postiers de l'Essonne. La CFDT ne peut l'accepter : ce qui est en jeu, ce n'est ni plus, ni moins, que les repos de cycle dans les régimes de travail. C'est pourquoi nous agirons pour que des négociations soient menées systématiquement, avec pour objectif d'avoir des repos de cycle. Si le régime de travail est sur une base de 4 semaines travaillées, alors il peut ne pas y avoir d'accords. S'il est supérieur à 4 semaines, alors, il y a obligatoirement un accord à signer. Chacun devra donc prendre ses responsabilités.

Pour la CFDT, c'est clair, dans l'un comme dans l'autre cas de figure, nous voulons que le personnel retrouve ses petits en terme de RC. Sans quoi, la riposte sera à la hauteur de la provocation ! Vous pouvez compter sur nous : la CFDT sera présente à vos côtés pour défendre au mieux vos intérêts. Mais nous comptons aussi sur vous pour ramener à la raison tant les patrons que certains syndicats : leurs querelles ne concernent qu'eux ! On n'a pas à en être victimes ! A semer le vent ou à souffler sur les braises, on ne récolte que la tempête ! En tout cas, période de transhumance ou pas, la CFDT n'a pas chômé !

La CFDT souhaite bonnes vacances aux partants et bon courage aux rentrants !

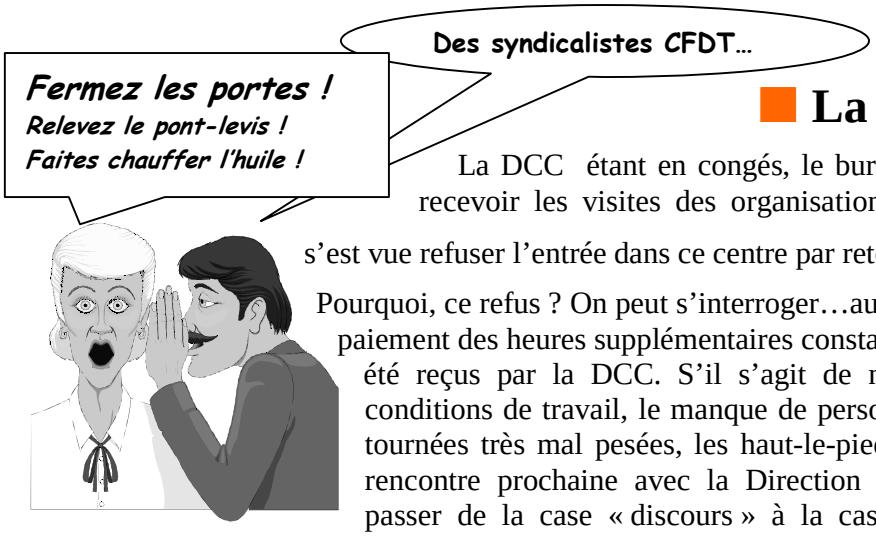

La Norville PPDC

La DCC étant en congés, le bureau a pour consigne de ne pas recevoir les visites des organisations syndicales. Ainsi, la CFDT s'est vue refuser l'entrée dans ce centre par retour de courrier…

Pourquoi, ce refus ? On peut s'interroger…au vu des gros problèmes de non-paiement des heures supplémentaires constatés en mai, lorsque nous avions été reçus par la DCC. S'il s'agit de nous « cacher » les mauvaises conditions de travail, le manque de personnel sur tous les chantiers, les tournées très mal pesées, les haut-le-pied trop élevés : c'est raté ! Une rencontre prochaine avec la Direction est prévue. Encore faudra-t-il passer de la case « discours » à la case « solutions » rapidement, le personnel ayant déjà été très (trop) patient !

Montlhéry CDIS

A plusieurs reprises, la CFDT a rencontré les personnels qui le souhaitaient.
Le choix du règlement intérieur a fait l'objet d'un consensus avec les agents, c'est pourquoi la CFDT l'a validé en CTP. Nous considérons en effet que pratiquer la politique de la chaise vide aurait pénalisé le personnel.

Pourtant, certaines tournées dépassent le nombre de PDI réglementaire, les facteurs font des dépassements horaires. Ce constat fait, la CFDT est intervenue auprès du directeur pour obtenir une tournée supplémentaire rapidement. Ce qui pourra se faire, avant la tenue de la commission de suivi !

Corbeil CDIS

La CFDT demande, la révision des tournées du Coudray Montceaux, car, elles sont trop chargées et le haut-le-pied trop élevé. Nous demandons aussi une campagne d'adressage sur les tournées en ZUS, afin d'améliorer fortement les conditions de distri des rouleurs.

Une réorganisation est annoncée pour le premier trimestre 2008, avec à la clef deux TTF et des CHM : de la productivité en perspective…Là encore, la négociation doit prendre en compte les aspirations des travailleurs, tant sur les découpages, que le nombre de tournées et les régimes de travail.

Conditions de travail, vous avez dit CHS/CT ?
Pour cet été, heureusement (pour ceux qui bossent) que les fortes chaleurs ne sont pas au rendez-vous !Malgré cela, la température est excessive en cabine. Le personnel demande la possibilité d'avoir une douche et que des travaux de maintenance soient faits pour éliminer les mauvaises odeurs des toilettes.
Enfin, des ralentisseurs dans la cour ne seraient pas de trop pour limiter la vitesse, particulièrement dangereuse, dans une zone où circulent aussi des piétons !

MILLY-LA-FORÊT CDIS

Une nouvelle organisation est prévue courant 2008, rendue possible par le déploiement des CHM (casiers hybrides modulaires).
Un premier comptage sera fait par les facteurs eux-mêmes, qui pourront être payés en heures supplémentaires. Avec un effectif de 35 agents et une DHT de 38h45, le CDIS possède au total 20 tournées, dont 8QL et 12 mixtes.

Suite à la mise en place du CDIS, pour soulager le personnel, soucieux des conditions de travail et de la surcharge du trafic, un système d'entraide sur plusieurs quartiers avait été instauré en fin de semaine, du mercredi au samedi.

Le régime de travail du bureau est de **:** une semaine de repos pour dix fois 6 jours travaillés. Il va donc falloir un nouvel accord pour maintenir cette semaine de RC, si les agents le souhaitent.

Si, un problème se pose, n'hésitez pas à nous contacter.

YERRES CDIS

Une réorg avec mise en place de « Facteurs d'avenir » est programmée pour le 19 novembre 2007.

Si l'implantation de 20 CHM avec un effet TTF notamment sur le flux PF écoplis de St-Pierre du Perray risquent d'avoir un impact sur l'emploi, la CFDT revendique la prise en compte du développement démographique sur les villes comme Crosne ou Montgeron.

De même, la semaine de RTT toute les 9 semaines doit être maintenue.

A Yerres comme ailleurs, les axes de négociation pour la CFDT sont clairs : Organisation et conditions de travail, régime de travail, emploi, qualification, promotions, pyramidage des fonctions dans chaque équipe, charte d'engagement, seront au cœur de notre action syndicale.

COURTABOEUF CDIS

Premier Centre à avoir mis en oeuvre « Facteurs d'avenir » en Essonne, la nouvelle organisation est effective depuis le 18 juin 2007. La CFDT a demandé qu'un pré-bilan ait lieu en septembre, notamment pour mesurer les effets des tournées sécables et du régime de travail. Ce centre, qui concentre des activités importantes de cedex, a une configuration distri et collecte, sur quatre centres distants géographiquement. Bref, un condensé de ce que l'on peut avoir dans le département. D'où l'importance que la CFDT a accordée à la mise en place du projet et de la réorg.

Malgré un calendrier serré, la CFDT a pris toute sa place dans le dialogue local, permettant d'obtenir des avancées sur l'emploi, les RC, les promotions, l'accompagnement social (tickets restau). Reste que nous revendiquons la réinjection de PT aux Ulis, et la révision des tournées sécables en ZUS. Trop de PDI, trop de batteries nuisent à la qualité, mais surtout aux conditions de distri des facteurs. Dossier à suivre…de très près ! Nous attendons enfin les mesures de compensation liées à l'adaptation du personnel à la nouvelle organisation. A suivre.

COURCOURONNES CDIS

Estimant que le relevé de décision, qui avait conduit à ce que la CFDT et SUD lèvent leur préavis de grève à Courcouronnes, n'était toujours pas mis entièrement en œuvre, notamment sur les points les plus importants, la CFDT a été reçue par le futur ex-DCC (départ prévu fin août sous le ciel de la DOTC Paris Sud).

Celui-ci convient que ce relevé est toujours d'actualité. Quant aux résultats des accompagnements de la cabine et du départ, les organisateurs viennent de rendre leurs résultats, une première réunion devrait se tenir entre les organisateurs, le DCC et la DGC afin de voir la visibilité du dossier et de proposer une nouvelle organisation de travail sur ces chantiers aux agents.

La CFDT a demandé une mesure forte d'anticipation en attendant cette réunion, par l'injection d'un emploi en cabine ! S'il y a des absences de longues durées, cela n'empêche en rien de mettre de la force de travail !

Globalement, il est toujours inadmissible que l'organisation DDU ne soit pas basée sur des emplois statutaires à temps complet ! L'arrivée d'un nouveau DCC doit remédier à cette déficience forte, supportée par les agents et l'encadrement ! D'ailleurs, nous avons alerté le DCC

sur « l'usure » de l'encadrement. A force de compter sur leur conscience professionnelle, il ne pouvait en être autrement !

BALLANCOURT/ MENNECY

La grève de 11 jours, n'aura pas suffi à régler la situation sur ces entités. Depuis un an, avec le personnel, nous avions pourtant alerté les responsables de La Poste des difficultés de Ballancourt et Mennecy.
Ce n'est que depuis peu que vient d'être lancé un plan de secours pour éponger l'accumulation de courrier. Sans toutefois rien changer à la situation catastrophique.
La CFDT continue de revendiquer au minimum deux PT de plus, seule solution pérenne pour faire face à la charge de travail !

BRETIGNY/ORGE : REORG LE 24 SEPTEMBRE.

Facteurs d'avenir à Brétigny, ce sera 2 équipes de 10 facteurs - 2 facteurs équipe -1 facteur qualité – 2 rouleurs chacune. Il y aura quatre promotions en 2.1 et deux en 2.2, plus celles liées au 1.3 pour la moitié des facteurs. Pas de CHM ni brigade de tri. Quatre CDD seront transformés en CDI. D'autres aspects pourraient aussi être abordés (PT aménagée en cabine, organisation de l'entraide cabine/tri en cas d'absences inopinées, véhicules supplémentaires…). Les agents ont le choix entre quatre scénarii de régimes de travail, bien que le DCC nous a affirmé qu'en cas de consensus entre tous les agents, ils pourront garder leur régime de travail actuel. Sans accord, on ne voit pas comment ça se ferait, tout comme les cycles sur 6 semaines avec trois jours de repos. Enfin, à Brétigny, la CFDT souhaite avoir des éclaircissements sur l'organisation de la sécabilité : si les tournées sécables sont comptées à 38h12 par semaine, l'impact sur les conditions de distri risque de poser des problèmes de dépassements. Les critères pour définir l'octroi de la prime (jusqu'à 450€ annuels) ne sont pas déterminés (comme partout ailleurs, pour l'instant).

SAVIGNY/ORGE : AMELIORER L'EXISTANT !

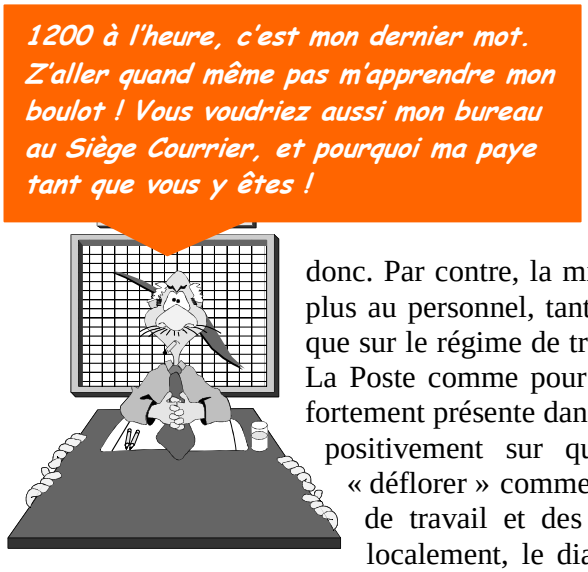

La réorg de 2006 a conduit à refaire des comptages, à la demande de certains agents. La CFDT est intervenue auprès du groupement pour que la photographie des résultats ne soient qu'une photo, et ne soit pas l'occasion de supprimer des tournées lors de la réorg d'octobre. Nous avons eu satisfaction. Ils ne serviront pas non plus de support pour une éventuelle réorg dans 2 ou 3 ans. Pas de fantasmes donc. Par contre, la mise en place de facteurs d'avenir doit apporter un réel plus au personnel, tant en matière de promotions et d'évolution de carrière, que sur le régime de travail. Les 35h sèches sont loin d'être la panacée, pour La Poste comme pour les agents ! C'est pourquoi la CFDT a souhaité être fortement présente dans le processus de négociation. Le DCC nous a répondu positivement sur quelques points. Il en reste un certain nombre à « déflorer » comme la sécabilité (encore !), l'amélioration des conditions de travail et des matériels, le régime de travail avec des repos. Si, localement, le dialogue permet d'avancer à petits ou à grands pas, la CFDT regrette vivement que les cadences soient imposées nationalement par le siège courrier sur les CHM. Ces gens-là n'ont certainement pas fait de distri depuis longtemps pour imposer des chiffres destinés essentiellement à réaliser de la productivité sur le dos des facteurs !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !